



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMISSION DE SUIVI DE SITE - ARBOIS

12 Octobre 2021

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Fonctionnement de la CSS

- Arrêté préfectoral du 16 novembre 2020
- Modification du règlement intérieur : nouvelle répartition des voix par collèges
- Approbation du compte rendu de la CSS du 5 juin 2019
- Renouvellement du bureau, le cas échéant

Visites d'inspection

- Inspection du 26 juin 2019

Thème : Incendie

- 2 non-conformités relevées dont les suites données par l'exploitant ont été jugées satisfaisantes

- Inspection du 4 décembre 2019

Thème : Rejets atmosphériques

- 1 non-conformité relevée dont la suite donnée par l'exploitant a été jugée satisfaisante

Visites d'inspection

- Inspections du 08 janvier et 24 septembre 2020

Thème : Incident exploitation – Rejets atmosphériques

- L'incident exploitation a été résorbé
- 1 non-conformité relevée relative aux rejets des moteurs reste à régulariser

Contrôles inopinés

Déchets entrants :

Contrôle réalisé le 27 novembre 2020 par le bureau de contrôle Qaliconsult

- 1 non-conformité relevée dont la suite donnée par l'exploitant a été jugée satisfaisante

Autres actions

Rapport de l'inspection du 19 décembre 2019 :

- autorisant le traitement du volume de concentrât résiduel du bassin BGC2
- autorisant l'augmentation du volume d'eau annuel prélevé sur le canal de Provence pendant la construction des digues de rehausse du casier B3

Instructions année 2021

- Problématique liée à une résurgence de lixiviats au Sud de l'ISDND (AP d'urgence du 30 mars 2021)
- Prolongation de l'exploitation du casier B3 jusqu'au 31 décembre 2024
- Demande d'autorisation d'exploiter un nouveau casier B4 jusqu'au 31 décembre 2038